

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MARS 2020

Le cinq mars deux mille vingt à dix neuf heures, le conseil municipal de la commune d'Ercheu, légalement convoqué le 28 février 2020, s'est réuni sous la présidence de Monsieur François Lamaire, maire.
Etaient présents : Lamaire François - Morel Nadine - Carpentier Jean-François - Boddaert Dominique - Keller Lysiane - Boitel Catherine - Oyon René - Delimauges Didier - Swaenepoel François.

Absent excusé : Bezault Bernard qui donne procuration à Lamaire François.

Absent non excusé : Lepère Vincent

Secrétaire de séance : Keller Lysiane

Approbation du procès-verbal du 16 décembre 2019

TOURS DE GARDE ÉLECTIONS MUNICIPALES

8h- 10h30	Carpentier Jean-François / Boddaert Dominique / Keller Lysiane
10h30- 13h	Morel Nadine / Boitel Catherine / Delimauges Didier
13h- 15h30	Lamaire François / Bezault Bernard / Buisset Anne-Laure
15h30- 18h	Carpentier Jean-François / Oyon René / Swaenepoel François
Dépouillement	Swaenepoel François / Delimauges Didier / Oyon René / Daniel Tiron Boddaert Dominique / Potier Nathalie / Buisset Anne-Laure / Teyssandier Sylvain
Bureau	Lamaire François / Morel Nadine / Carpentier Jean-François / Boitel Catherine

FDE : PROPOSITION DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ

Monsieur le maire expose que depuis le 1^{er} juillet 2004 le marché de l'énergie est ouvert à la concurrence. Aujourd'hui conformément aux articles L333-1 et L441-1 du Code de l'Energie, l'ensemble des consommateurs d'électricité et de gaz naturel peut choisir un fournisseur sur le marché et s'affranchir ainsi du tarif réglementé de vente proposé par les opérateurs historiques.

Par ailleurs, une obligation de mise en concurrence s'applique pour les sites de consommation supérieure à 30 000 kWh par an en gaz et de puissance supérieure à 36 kVA en électricité suite à la disparition des tarifs réglementés.

Il soumet au conseil municipal la proposition de la Fédération Départementale d'Energie de la Somme de constituer un groupement de commandes coordonné par la Fédération, pour acheter du gaz naturel, et de l'électricité.

Il précise que l'adhésion courra pour les sites que la collectivité indiquera, en électricité ou en en gaz à la Fédération, et la collectivité ne pourra se retirer qu'à l'expiration des contrats passés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide d'adhérer au groupement de commandes pour l'achat d'électricité mis en place par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme,
- Approuve l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'électricité coordonné par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme en application de sa délibération du 14 mars 2014,
- Approuve la participation financière aux frais de fonctionnement du groupement conformément à l'article 6 de l'acte constitutif,
- Autorise le représentant du coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour les sites dont la collectivité est partie prenante,
- S'engage à exécuter avec les fournisseurs retenus, les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents dont la collectivité est partie prenante,
- Autorise Monsieur le maire à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération.

DISTRIBUTION EAU POTABLE LANNOY

Monsieur le maire fait lecture du courrier des habitants de la ferme de Lannoy qui demandent à être raccordés à Ercheu en eau potable. En effet, ils s'approvisionnent actuellement grâce à un puits mais l'eau est jaune et très ferrugineuse.

Monsieur le maire montre aux membres du conseil municipal un échantillon d'eau et une canalisation afin de constater la gravité de la situation.

Le tracé du raccordement est en projet et des devis seront demandés ultérieurement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité le raccordement en eau potable de la ferme de Lannoy à Ercheu.

QUESTIONS DIVERSES

- Subvention Amicale des Sapeurs Pompiers de Nesle : Monsieur le maire lit le courrier du Commandant Luc Boulongne, chef du centre de secours de Nesle et du président de l'amicale des sapeurs pompiers de Nesle, Caporal-Chef Alain Glachant. Ils nous informent d'un rassemblement technique d'environ 400 jeunes Sapeurs-Pompiers de la Somme plus leur famille à Nesle le 16 mai 2020 et requièrent une aide financière exceptionnelle auprès de la commune.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident de donner une subvention de 250€ à l'amicale des sapeurs pompiers de Nesle.

- Hauts de France propres : M. Boddaert rappelle que la société de chasse organise l'évènement « Hauts de France propres » dans la commune le samedi 7 mars. Les personnes souhaitant y participer devront se réunir sur la place des droits de l'enfant à 8h 45. Il précise également qu'il n'y aura pas de benne installée dans la commune comme les précédentes années mais à l'entrée des déchèteries de Roye et Montdidier.
- Gouttière église : M. Oyon demande quand le désherbage des gouttières de l'église sera effectué. La société Jouard qui a réparé le toit de l'église devait le faire. Monsieur le maire va les recontacter.
- Lustre église : M. Carpentier demande si le lustre de l'église peut être remis. Monsieur le maire affirme qu'il sera remis dans les semaines à venir
- Route de Libermont : M. Boddaert a constaté la formation de trous route de Libermont.
- Inondation route de Roye : Monsieur le maire informe le conseil municipal que l'agence routière départementale est venue afin de voir l'état de la route de Roye à la sortie du village qui est régulièrement inondée. Un panneau permanent indiquant la présence d'une chaussée inondée sera installé.

Séance levée à 19h55.

Réunion du conseil municipal du 05 mars 2020.

- **Délibération 01.2020 : FDE Groupement de commandes pour l'achat d'électricité**
- **Délibération 02.2020 : Raccordement en eau potable de la ferme de Lannoy**
- **Délibération 03.2020 : Subvention Amicale des sapeurs pompiers de Nesle**

NOM et prénom	Présents	Absents non excusés	Absents excusés/Pouvoir	Signature
LAMAIRE François	X			
MOREL Nadine	X			
CARPENTIER JeanFrançois	X			
BODDAERT Dominique	X			
KELLER Lysiane	X			
BOITEL Catherine	X			
BEZAULT Bernard			Pouvoir à F. Lamaire	
OYON René	X			
DELIMAUGES Didier	X			
LEPERE Vincent		X		
SWAENEPOEL François	X			